Pratiques de soin phytothérapeutiques et Covid-19 à La Réunion

Jim SION

Doctorant en anthropologie, Université Paris Cité

1 Introduction

La pratique des tisanes de plantes médicinales connait une certaine réputation à l'île de La Réunion. À la suite des travaux d'un botaniste (Lavergne, 1990) dans les années 1980-1990, il s'est même forgé le terme de « tisanerie » pour désigner ce qui serait une tradition ancestrale dans l'île. Les (tradi)praticien · nes s'adonnant au « guérissage » par les tisanes sont désigné · es sous les expressions de « tisaneur euse » ou « tisanier ière ». La définition est soumise à enjeux, et il est difficile d'expliciter brièvement ce à quoi elle renvoie avec sérieux sans se fourvoyer dans une vision folklorisante. Pour faire bref, il est possible de dire que ces termes désignent des

> *« personnes considérées comme spécialistes du soin par les tisanes de plantes médicinales à La Réunion »* et auxquelles les particularités suivantes sont attachées : *« la détention d'un savoir sur la pratique des tisanes de plantes médicinales, perçu comme relevant de la tradition, et plus important que la normale (c'est-à-dire qu'une personne lambda) ; le fait d'en faire une activité (professionnelle ou non) qui génère une reconnaissance sociale plus ou moins grande selon son niveau. »* (Sion, 2021, p. 68-69).

Ces dernières décennies, la pratique a gagné en visibilité dans l'espace public et certains acteurs souhaitent en faire une filière de développement économique par le commerce de plantes médicinales.

En m'appuyant sur des recherches ethnographiques et documentaires conduites pour une étude menée de 2018 à 2021, je propose dans cet article de réfléchir à la manière dont la pandémie de Covid-19 a eu un effet sur les pratiques phytothérapeutiques

que j'avais commencé à étudier auparavant. Il s'agira aussi de se demander comment l'usage des plantes médicinales a été mobilisé depuis mars 2020 pour répondre à la problématique du Covid-19.

Mon propos est structuré en trois parties. Je reviens d'abord brièvement sur la façon dont les praticien nes recourant aux plantes médicinales ont répondu à la demande de soins concernant le Covid. Je réalise ensuite un focus ethnobotanique autour d'une des plantes qui a été particulièrement mise en avant pendant la pandémie dans l'île : l'*Artemisia vulgaris*. Enfin, je termine en abordant un débat concernant la (non) mobilisation des savoirs labellisés comme traditionnels dans la gestion du Covid.

Aperçu de la situation de quelques praticien · nes au début de l'épidémie de Covid-19 : faible demande de soin et bricolage face à la nouveauté

Le premier élément marquant qui ressort des observations et entretiens conduits d'avril 2020 à janvier 2021 est le fait que le Covid-19 n'a pas été un virus ayant entraîné une importante demande de soins pour les (tradi)praticien · nes des tisanes à La Réunion. Surement en raison des mesures d'isolement, des « gestes barrières », le nombre de cas positifs a été relativement restreint durant cette première période de la pandémie.

Fin novembre 2020, lorsque j'interrogeais dans le cadre d'un entretien un tisanier pour savoir s'il avait souvent des cas de Covid à traiter, celui-ci m'a répondu qu'il y avait très peu de demandes pour des tisanes contre le Covid sur les marchés forains dans lesquels il se rendait. Il expliquait cela par le fait que si une personne venait à son stand pour demander une tisane contre le Covid, les gens autour bondiraient de peur. Pour lui, la peur de la contamination de soi et des autres tendait à taire la maladie. Ce praticien concluait son propos en affirmant le paradoxe de la situation : l'espace public était obnubilé par la question du Covid, alors qu'il y avait finalement assez peu de malades. Lors des entretiens, les discours sur la peur engendrée par le virus ont été plus nombreux que ceux sur les traitements de cette nouvelle pathologie. En effet, les premiers temps de la pandémie ont été marqués par une forte préoccupation pour le virus, alors que celui-ci se diffusait peu (surtout en comparaison aux vagues qui ont suivi où le nombre de cas a explosé avec les variants). Par exemple, quand j'ai abordé le sujet du Covid, fin octobre 2020, avec un autre tisaneur, celui-ci expliquait que ce n'était pas tant la maladie à coronavirus dont il s'occupait actuellement, mais plutôt de soigner les effets collatéraux. Il déclarait que *« le Covid fait peur aux gens, la psychose s'est installée, ce qui déclenche plein de choses »*. Il avait plus à gérer des pathologies découlant des mesures de restrictions sanitaires que des cas de Covid en eux-mêmes.

Cette présentation du début de pandémie, pouvant apparaitre comme relativisant l'importance du phénomène épidémique, ne veut pas dire que des demandes de soins n'ont pas été formulées auprès des praticien · nes des tisanes labellisé · es comme traditionnel · les, pour des malades du Covid. Ainsi les « tisaneur euses » et « tisanier ières » ont bien apporté des réponses de soins pour des cas de Covid. En raison de la contagiosité et de l'isolement imposé, les malades qui souhaitaient obtenir des tisanes avec des

Published in : POURCHEZ, Laurence (dir.), *Faire de l'ethnomédecine au XXIe siècle. Enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004819, doi : 10.17184/eac.9782813004819

praticien · nes, demandaient à ces dernier · ières de leur livrer à domicile ou envoyaient leurs proches les chercher sur les stands des marchés ou dans les boutiques.

Lorsqu'on s'intéresse à la façon avec laquelle ces praticien · nes locales ont satisfait à la demande, on peut observer une large latitude de réponses. Il me semble possible de distinguer quatre modes de réponse. D'abord, certain · es praticien · nes ont proposé la mobilisation d'un remède habituel. C'est-à-dire le recours à une tisane existant déjà dans leur panel. Il s'agissait souvent d'une tisane « refroidissement », c'est-à-dire d'une tisane couramment mobilisée contre la grippe ou la dengue[1]. Le deuxième type de réaction fut l'utilisation d'un remède en fonction des connaissances en cours sur le virus. Ainsi, en se basant sur les connaissances qu'ils ou elles avaient pu avoir sur le fonctionnement du Covid, ils/elles mobilisaient leur arsenal habituel. Ainsi une tisaneuse expliquait conseiller une tisane pour le foie afin de « nettoyer », d'autres renvoyaient vers des tisanes spécifiques pour les symptômes respiratoires. Le troisième type de réponse fut celui du recours à un remède expérimental empirique nouveau. Certain · es praticien · nes ont affirmé avoir concocté une tisane spécialement pour le Covid. Evidemment la composition était tenue secrète. Enfin la quatrième façon de proposer une réponse phytothérapeutique fut ce qu'on pourrait appeler un « remède miracle ». Ce fut par exemple le cas d'un praticien qui affirmait avoir découvert « une nouvelle plante », et qui après l'avoir testée sur un patient, déclara qu'elle permettrait de se remettre efficacement d'une infection au Covid-19. Ce bref tour d'horizon des réponses phytothérapeutiques dans les prémices de l'épidémie de Covid-19 à La Réunion laisse transparaître de l'expérimentation face à un virus nouveau et diverses manières de procéder.

Il est intéressant d'observer qu'aucun · e des praticien · nes des tisanes que j'ai rencontré · es n'a fait mention de pratiques conjuratoires. À l'inverse, Sophien Horri (2022), un doctorant ayant suivi ethnographiquement lors du premier confinement, un *fundi*-guérisseur originaire de l'archipel des Comores et vivant dans le sud de La Réunion, a pu relever l'élaboration de talismans dans des masques afin de protéger du Covid-19, comme cela a pu être constaté ailleurs dans le monde musulman. L'absence d'évocation de pratiques de ce type chez les « tisaneur euses » et « tisanier ières » peut s'expliquer par les dynamiques en cours autour de la pratique des tisanes. Celle-ci se voit désormais de plus en plus scientifisée, et extraite de la sphère magico-religieuse, dans une quête de légitimation (Sion, 2021, p. 74-76).

[1] À propos de la dengue, il convient de noter un élément de contexte qui a son importance. En effet, à La Réunion, l'épidémie de Covid-19 entre fin 2020 et mi-2021 a eu lieu en même temps qu'une épidémie de dengue. Sachant que les deux infections partagent des caractéristiques cliniques, des symptômes tels que fièvre, maux de tête, troubles digestifs, fatigue, éruptions cutanées, etc., il a pu y avoir une complexité à établir un diagnostic, notamment dans les cas où les malades n'effectuaient pas de tests. Ainsi, en début d'épidémie de Covid-19, et notamment en 2021, la confusion entre les deux pathologies était parfois de mise. D'ailleurs, en septembre 2020, des chercheur · euses (Olive *et al.*, 2020) alertaient sur les risques d'oublier les autres maladies infectieuses, notamment celles liées aux moustiques. En avril 2021, le nombre de cas de dengue était supérieur au nombre de cas de Covid. La cheffe de service du Centre Hospitalier Ouest de La Réunion déclarait dans *Le Monde* le 29/05/2021 : *« L'hôpital est full-full-full. Et c'est comme ça tous les jours. Ici, nous sommes submergés par la dengue, pas par le Covid. Nous prenons tous les lits possibles »* (Talpin, 2021). L'impact de ces éléments est que certaines personnes, notamment parmi le personnel politique, soulignaient la sur-attention apportée au Covid plutôt qu'à la dengue. Finalement, avec l'arrivée de l'hiver austral, la courbe épidémique de la dengue a diminué et le nombre de morts attribués à la dengue reste moindre par rapport au nombre de décès attribués au Covid-19.

Published in : POURCHEZ, Laurence (dir.), *Faire de l'ethnomédecine au XXIe siècle. Enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004819, doi : 10.17184/eac.9782813004819

Comme évoqué précédemment, le Covid-19 n'a pas forcément amené son lot de malades, mais principalement son lot de peurs au début de l'épidémie. Suivant cela, ce qu'il fut le plus intéressant à observer, à mon sens, est le fait que les tisanes sont apparues comme une hypothétique protection en prévention. Ainsi, le fait majeur n'était pas tant une demande pour traiter les symptômes du Covid, qu'une demande pour se prémunir d'une possible contamination.

L'exemple d'une reconfiguration ethnobotanique locale en raison des dynamiques globales de l'épidémie de Covid-19 sur les pratiques phytothérapeutiques réunionnaises : l'*Artemisia verlotiorum*

C'est dans le réinvestissement d'une plante médicinale particulière que le Covid-19 a eu le plus d'impact, d'effet transformateur, sur les pratiques phytothérapeutiques locales. Sans grande originalité, pourrait-on dire, puisqu'il s'agissait d'un phénomène global, ce sont les plantes du genre *Artemisia* qui ont connu un engouement à La Réunion. En effet, très vite (avant juillet 2020) l'idée selon laquelle les armoises pourraient avoir un impact préventif ou curatif, dans les infections à coronavirus, s'est répandue. Ceci s'est fait à la fois dans les médias grand public, et dans des sphères environnementalistes versées dans lesdites « médecines naturelles ».

Ainsi, a émergé une demande d'« *artemisia* » chez la patientèle/clientèle des vendeurs et vendeuses de remèdes végétaux dans l'île. L'espèce *annua* était celle qui était présentée comme la plus adéquate pour le Covid-19. Cependant, celle-ci n'est que fort peu présente à La Réunion. En effet, officiellement, l'index de la flore du Conservatoire Botanique National Mascarin (CBNM) ne recense qu'une seule espèce dans l'île : *Artemisia verlotiorum* (synonyme d'*Artemisia vulgaris*)[2]. À l'état sauvage, on trouve sur le territoire réunionnais uniquement cette espèce d'Artemisia, qui peut être considérée comme une « mauvaise herbe ». En effet, sur l'échelle d'invasibilité du CBNM, elle est catégorisée à 3 sur 5, soit *« envahissant seulement en milieux anthropisés ou perturbés »*. C'est une plante que l'on retrouve aux abords des champs de canne à sucre et dans de nombreuses friches et terrains vagues.

La première évocation de cette plante dans un document concernant La Réunion est faite par le Centre d'Essais, de Recherches et de Formation de la Bretagne (CERF, devenu eRcane) en 1977 dans un document intitulé *Les Principales adventices de la canne à la Réunion* (1977, p. 42). Dit autrement, il s'agit d'une plante banale *« i fé pa in kont èk sa »* (traduction : « dont nous n'avons rien à faire », « dont on se moque »), et qui est considérée par les agronomes canniers comme nuisible, mais qui a connu un nouvel élan avec l'épidémie de Covid-19.

La littérature ethnobotanique contemporaine informe de plusieurs éléments au sujet de l'*Artemisia verlotiorum* ou *Artemisia vulgaris* à La Réunion. Je n'ai pas retrouvé de textes historiques anciens mentionnant des utilisations médicinales de ce végétal dans l'île. Les différents écrits sur les plantes médicinales en usage dans l'île avant la deuxième moitié du XX^{e} siècle n'évoquent pas cette plante. Les premiers textes mentionnant la plante dans les Mascareignes sont ceux de L. K. Sussman (1980,

[2]Sans compter *Centipeda minima* qui a pour synonyme *Artemisia minima*.

Published in : POURCHEZ, Laurence (dir.), *Faire de l'ethnomédecine au XXIe siècle. Enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004819, doi : 10.17184/eac.9782813004819

p. 267) et W.T.H. Wong Ting Fook (1980, p. 11), puis ceux d'A. Gurib-Fakim et ses collègues (1995), et R. Lavergne (Lavergne, 1984 ; Lavergne & Véra, 1989).

Du point de vue de son appellation vernaculaire, à La Réunion l'*Artemisia verlotiorum/vulgaris* était désignée comme « *larmwaz* », « *Mari-Térèz* » ou « *zèrb sinwa* » (Lavergne, 1984, p. 253), et à l'île Maurice, elle était également désignée sous le terme *« herbe chinois »* (Wong Ting Fook, 1980, p. 11) et de « *brède chinois* » (Gurib-Fakim *et al.*, 1995, p. 191).

Roger Lavergne (1984, p. 234) note un paradoxe au sujet de cette plante : elle est peu présente dans les herbiers qu'il fait réaliser à ses élèves du Collège Juliette Dodu à Saint-Denis, et ce alors qu'elle est envahissante dans certains quartiers de l'île. Ainsi, cette plante parfois amplement présente sur le territoire est peu usitée, elle ne fait pas partie des plantes obtenant le plus d'occurrences. Il y a toutefois une exception, car un certain public fait grand usage de cette plante : les médecins-acuponcteurs de l'île. Toutefois, celui-ci explique qu'ils la font importer de Chine pour leurs moxibustions, et qu'ils ne sont pas au courant du fait qu'elle est « naturellement » présente sur l'île (Lavergne, 1984, p. 253).

Du point de vue pharmacologique, il est possible de constater qu'il s'agit d'une plante dont les feuilles et sommités fleuries sont inscrites à la liste A des plantes médicinales de la Pharmacopée française (ANSM, 2021), et ce depuis 1949 (Lavergne, 1984).

Concernant ses usages thérapeutiques « populaires »/« traditionnels », voici ce qu'en disaient les recherches pour La Réunion et Maurice dans les années 1980-1990 :

Référence	Référence Usages
L. K. Sussman (1980, p. 267)	« *Emmenagogue/Retard* »
W.T.H. Wong Ting Fook (1980, p. 11)	« *Whole plant decoction is used as a bitter tonic and emmenagogue. It is also used against colds and its ash is used to arrest nasal haemorrhage.* »
A. *Gurib-Fakim et al.* (1995, p. 191)	*« Une décoction de la plante lutte contre les leucorrhées, la fièvre, l'influenza et aide à arrêter les saignements du nez. Une décoction de la plante, absorbée par voie orale, lutte contre le Tambave. »*
R. Lavergne (1984, p. 256)	*« Mes élèves m'ont rapporté l'utilisation de la tisane d'armoise ou 'hormoise' pour divers troubles de la santé. Pour un retard de règle, faire bouillir trois feuilles par tasse et boire cette décoction brûlante. La même plante soignera les troubles de la circulation sanguine, le manque d'appétit, les vers intestinaux, la goutte, la fatigue et servira même à 'calmer les crampes' »*
R. Lavergne et R. Véra (1989, p. 59)	*« A la vue de ses prescriptions, on peut dire que l'Armoise est une herbe de la féminité et de l'énergie. Son infusion combat la stérilité (de la femme), facilite les règles. Elle agit sur le sang qu'elle fluidifie. Elle augmente une tension trop faible, donne des forces en cas de fatigue et de faiblesse. Infusée dans du vin, elle joue le rôle de fortifiant, ouvre l'appétit, prévient la fièvre. Prise en bain, elle soigne les rhumatismes, l'arthrose, la goutte, et joue le rôle de 'défatiguant' ».*

Published in : POURCHEZ, Laurence (dir.), *Faire de l'ethnomédecine au XXIe siècle. Enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004819, doi : 10.17184/eac.9782813004819

Globalement on retrouve une prévalence des utilisations de *lartemizia verlotiorum/-vulgaris* pour les retards de règles ainsi que pour son aspect emménagogue. En outre, elle apparait comme étant employée contre les rhumes/grippes/coups de froid, et afin d'énergiser/stimuler.

Le premier constat sur les transformations engendrées par l'épidémie sur la sphère ethnobotanique est d'ordre linguistique. Le Covid-19 a fait changer le nom courant attribué à cette plante. Elle est devenue « *lartémizia* ». Désormais, elle est moins désignée sous ses anciens noms, et l'on observe que la première partie du nom latin est devenue un nom commun. En effet, sur les marchés, les client · es/patient · es s'embarrassaient souvent peu de la deuxième partie du nom scientifique, et réclamaient de « *lartémizia* ».

Au fil des mois, cette plante a continué à être renommée, notamment par une personne qui peut être qualifiée de leader d'opinion. Fin août 2020, dans une chronique télévisée, un célèbre naturaliste réputé (conférencier et auteur de plusieurs livres sur « la tradition » et les plantes médicinales) en a fait la promotion. La vidéo issue de son intervention télévisuelle, a ensuite été vue près de 100 000 fois sur les réseaux sociaux numériques. Dans son propos, cette personne a présenté l'*Artemisia verlotiorum* comme la variété d'armoise locale en la désignant comme « *lartémizia péi* ». Il a affirmé, entre autres, qu'elle est *« bonne pour de nombreuses maladies, particulièrement pour des maladies virales »*.

L'ajout de ce qualificatif de « *péi* », n'est, à mon sens, pas qu'un simple point de détail. Ce petit signifiant a une longue portée. Le linguiste Daniel Baggioni (1990, p. 243) explique dans son dictionnaire que lorsque le déterminant « *péi* » est *« [p]lacé derrière un nom [il] sert à caractériser une réalité de l'île ou un objet produit localement »*. De même, le dictionnaire d'Alain Armand (2014, p. 213) affirme que cet adjectif est le synonyme d'« ici » et qu'il s'oppose à « *déor* » (importé, venant de l'extérieur). Ainsi, ce terme vient spécifier la qualité réunionnaise d'une chose, et la distingue de l'étranger. De la sorte, quand ce naturaliste en vogue signe cette armoise comme « *lartémizia péi* » en pleine épidémie de Covid-19, en réponse à l'engouement international pour l'*Artemisia annua*, il vient l'ancrer dans un univers de sens réunionnais, local, qui s'oppose à un ailleurs. Ainsi, il « endogènise » une plante qui n'en reste pas moins exogène, puisqu'elle dispose du statut d'exotique selon les botanistes, étant donné qu'on la retrouve partout en Europe et Amérique du Nord, son nom est parfois « Armoise de Chine », « Armoise des Frères Verlot », etc.

Ce développement sur un microdétail linguistique opéré pendant l'épidémie de Covid-19 peut apparaître comme banal, mais il est selon moi heuristique, car il porte en lui plusieurs dynamiques socioculturelles propres aux pratiques des tisanes des plantes médicinales dans l'île. Il y a tout d'abord un mouvement de scientisation. Le fait que des plantes voient leurs noms courants populaires en créole supplantés par des noms scientifiques en latin, marque le rôle qu'ont les sciences du vivant et de la santé sur les pratiques de soins populaires qui peuvent renvoyer à ce qui est désigné comme une ethnomédecine. Qu'il devienne banal de parler scientifiquement des plantes n'est en rien banal, mais le fruit d'un travail initié dès les premiers travaux ethnobotaniques

Published in : POURCHEZ, Laurence (dir.), *Faire de l'ethnomédecine au XXIe siècle. Enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004819, doi : 10.17184/eac.9782813004819

sur les plantes qui ont conduit à interroger les végétaux sous le prisme de la science occidentale « rationnelle ».

Ensuite, le fait de venir singulariser les liens entre l'endogène et l'exogène par le terme « péi », montre qu'une relecture identitaire de la plante s'est faite. Le fait qu'une demande pour le genre *Artemisia* ait eu lieu a conduit à valoriser l'espèce localement présente, *Artemisia verlotiorum*, en la repeignant comme l'étendard local de ce genre botanique. Ainsi, les changements dans la désignation de cette plante, avec le Covid-19, permettent de souligner la vivacité des pratiques phytothérapeutiques populaires dans l'île, et traduisent la permanence d'un espace autonome, c'est-à-dire avec ses propres règles et références. Mais on constate que celui-ci est bien intégré dans les réseaux globaux, puisqu'on voit que les interactions avec l'ailleurs conduisent à renommer la plante en temps de pandémie et à lui attribuer de nouveaux usages.

Pour terminer sur cette histoire autour de l'*Artemisia*, il est intéressant de noter qu'avec le temps, il s'est installé, parmi les initié · es, un débat sur le « vrai » et le « faux » *Artemisia*. En effet, en raison de la présence de deux espèces, une réflexion sur l'espèce qui serait la plus efficace contre le Covid-19 est née. Comme souvent avec ce type de controverse, une assertion peut se lire en sens inverse. Ainsi, pour certain · es l'*Artemisia verlotiorum* était la fausse « variété » car la vraie était l'*annua* « reconnue » pour traiter le paludisme, la malaria et, semble-t-il le Covid-19. Mais pour d'autres, l'*annua* était la fausse, car elle n'était pas connue de longue date sur le territoire, et que de toutes façons les plantes du même genre botanique devaient partager des vertus semblables.

Il est intéressant de noter que l'*Artemisia annua*, tout comme l'autre, ont commencée à être cultivées dans les jardins réunionnais, amatrices et amateurs de tisanes s'échangeant des plants et boutures. C'est un phénomène singulier, puisqu'une mauvaise herbe a commencé à être cultivée pour l'espèce *verlotiorum*. Et puis, pour ce qui est de l'espèce *annua*, il s'agit de l'apparition d'une « nouvelle » plante dans la « pharmacopée locale » pourrait-on dire. En effet, avant la pandémie, cette plante était méconnue et extrêmement rare[3].

2 Absence de dialogue entre mondes sociaux cloisonnés

Maintenant qu'il a été vu un effet de la pandémie sur les pratiques phyothérapeutiques, il s'agit d'analyser, dans cette dernière partie, les débats qui ont émergé concernant l'attitude à avoir quant au recours à la pratique des tisanes de plantes médicinales dans la lutte contre l'épidémie de Covid.

Le 16 avril 2020, un journal local publie un article ayant pour titre *« Le coup de gueule des tisaneurs »* et comme chapeau *« Alors que le pays est censé se mobiliser pour faire face à la crise du Covid-19, […], deux tisaneurs réputés déplorent l'indifférence des autorités à l'égard de leur savoir ancestral »*. Le corps de l'article expose le discours

[3]La présence d'*Artemisia annua* sur le territoire semble pouvoir s'expliquer par des initiatives d'importations individuelles. En outre, il convient de se remémorer le fait, qu'en 2019, l'association Kokopelli avait mis à l'honneur cette plante dans le cadre de sa campagne « Cultivons-nous ! Pour la libération des plantes médicinales ». Ainsi, un an avant la pandémie, cette association de France hexagonale, très connue dans les milieux agricoles alternatifs, y compris à La Réunion, avait fait la promotion de cette plante pour ses vertus médicinales et contribué à distribuer des semences.

Published in : POURCHEZ, Laurence (dir.), *Faire de l'ethnomédecine au XXIe siècle. Enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004819, doi : 10.17184/eac.9782813004819

d'un tisaneur qui dénonce le fait que *« l'ARS*[4] *ou des organismes comme le Cyroi (Cyclotron Réunion océan Indien) »* n'aient pas pris *« attache avec les acteurs de la médecine traditionnelle pour étudier, ou au moins évaluer, les effets des plantes médicinales locales contre le coronavirus »*. Un des praticiens reproche aussi à l'association APLAMEDOM[5] d'être dans une posture *« trop attentiste »*. Le texte pointe le fait que le chef d'État de l'île voisine de Madagascar se positionne sur ce créneau, à l'inverse d'un quelconque organisme ou autorité à La Réunion. Cette prise de position permet de voir le souhait de certains acteurs de mobiliser les pratiques phytothérapeutiques « traditionnelles » comme recours thérapeutiques officiels dans la gestion du Covid-19. Il est intéressant de voir la volonté de praticien · nes populaires de travailler en collaboration avec les autorités biomédicales afin de trouver des solutions *« en période de guerre »*.

Il est intéressant de noter que l'idée de recourir aux savoirs sur des plantes médicinales dans la lutte contre l'épidémie n'ait pas connu en grand engouement à La Réunion, alors que, comme je l'ai précédemment évoqué, ce principe s'est décliné à Madagascar, et aussi dans la zone caribéenne. En effet, dans différentes communications, l'ethnopharmacologue Emmanuel Nossin (2020, 2022) a expliqué qu'en Martinique un « Comité plant-méd anti-covid » a été mis en place avec différents organismes sous la tutelle de la Collectivité territoriale. Ceci a donné lieu à un document de 42 pages intitulé *Livret pratique des plantes médicinales de la pharmacopée martiniquaise pouvant être associées à la lutte contre le COVID-19 et ses effets*[6] Ce document présente une quinzaine de plantes issues de la « pharmacopée traditionnelle martiniquaise » pouvant être mobilisées soit pour l'immunodéficience ou les troubles respiratoires. Il apparaît donc que, dans certains territoires, des acteurs ont décidé de mobiliser activement les savoirs dits traditionnels, à la lumière des connaissances scientifiques contemporaines, pour proposer des pistes thérapeutiques se basant sur l'utilisation des plantes médicinales locales (Bianchini & Parrat, 2020). Ceci nous amène à constater qu'à La Réunion, le recours aux plantes médicinales est resté dans le domaine de l'action informelle. Aucune tentative d'institutionnalisation ou d'accompagnement scientifique n'a vu le jour. Aucun médecin ou pharmacien · ne s'est officiellement associé · e à des praticien · nes populaires des tisanes de plantes médicinales pour essayer d'élaborer des médications répondant aux effets du Covid-19. Ainsi, l'usage des plantes médicinales a campé du côté de l'empirisme de crise. Il n'y a pas eu de démarche de validation scientifique ou d'exploration scientifique d'envergure. Par conséquent, les pratiques phytothérapeutiques lors du Covid-19 à La Réunion semblent à ranger dans le champ des pratiques du « *missouk* » (Thiann-Bo Morel & Roussary, 2021, p. 433-439), ce concept renvoyant à « un mode d'action en souterrain, invisible et à l'écart des autorités en dehors du cadre de réglementations jugées iniques » (Thiann-Bo Morel & Roussary, 2021, p. 434). Ainsi, à La Réunion, aucun élan nationaliste vigoureux n'a émergé lequel aurait été susceptible de se transformer en « nationalisme sanitaire » comme ce que la sociologue Stéphanie Mulot a pu décrire au sujet de la Guadeloupe

[4] Agence Régionale de Santé.

[5] L'Association Plantes Aromatiques et Médicinales de la Réunion est une association d'ethnopharmacologie qui travaille à valoriser les plantes médicinales et aromatiques locales.

[6] Disponible à : https://www.biospheres-martinique.com/wp-content/uploads/2020/05/Livret-pratique-Covid-19-GP-13-04-2020.pdf.

Published in : POURCHEZ, Laurence (dir.), *Faire de l'ethnomédecine au XXIe siècle. Enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004819, doi : 10.17184/eac.9782813004819

dans un article d'*AOC* (Mulot, 2021), ou ce que la doctorante en écologie politique Chanelle Adams a appelé un « bionationalisme » pour expliquer la mobilisation des plantes médicinales à Madagascar (Adams, 2022).

3 Conclusion

La littérature a abondamment documenté le rôle qu'avaient pu avoir les épidémies dans l'engouement pour les pratiques phytothérapeutiques, notamment celle du chikungunya en 2005-2006 à La Réunion (Dupé, 2015 ; Duret *et al.*, 2013). Toutefois, on constate que cette fois-ci l'épidémie de Covid-19 n'a pas apporté d'ardeur à la pratique des tisanes dans l'île. Le fait le plus marquant de l'épidémie de Covid-19 est surtout d'ordre ethnobotanique. Il s'agit de l'apparition d'une mode pour les espèces d'*Artemisia*. Le Covid-19 a (re)mis au goût du jour une plante médicinale qui était en désuétude sur le territoire. On note que cette épidémie a aussi reconfiguré les désignations vernaculaires en langue créole de cette plante. Ainsi le passage de *larmwaz* à *lartémizia* illustre le renouveau d'une plante médicinale avec le passage d'une épidémie. Dans la veine de ce qu'a pu montrer l'ethnobotaniste Marc-Alexandre Tareau (2019) dans ses travaux en Guyane, il est important de penser les pratiques rattachées à l'ethnomédecine comme des ensembles mouvants, c'est-à-dire se modifiant de façon continuelle. Il se produit du mélange, des hybridations entre des pratiques ancestrales et des pratiques nouvelles comme ce cas en témoigne.

Bibliographie

Adams, C. (2022, mars 18). Politique post-coloniale de la médecine traditionnelle à Madagascar. *Communication lors du Séminaire des écologies politiques des Outre-mer français et de leurs proches régions.* Décoloniser les savoirs sur les plantes, en ligne.

ANSM. (2021). *Liste A des plantes médicinales utilisées traditionnellement* (p. 36). Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Armand, A. (2014). *Dictionnaire kréol rénioné français* (2e éd). EPICA éditions.

Baggioni, D. (1990). *Dictionnaire créole réunionnais-français.* L'Hamattan.

Bianchini, P., & Parrat, E. (2020, novembre 15). Avancées vers une médecine traditionnelle intégrative en Polynésie Française. *Communication lors du webinaire sur Les plantes médicinales des Outre-Mer au service de la santé.*

Dupé, S. (2015). *Séparer les moustiques des humains à La Réunion. Co-production d'un nouvel ordre socio-naturel en contexte post-colonial.* Université de La Réunion – Muséum National d'Histoire Naturelle.

Duret, P., Cubizolles, S., & Thiann-Bo Morel, M. (2013). La crise sanitaire du chikungunya : Une épreuve de recomposition des rapports sociaux à La Réunion. *Sociologie*, 4(3), 317-332.

Gurib-Fakim, A., Florens, D., Guého, J., & Bissoondoyal, M. D. (1995). *Plantes médicinales de Maurice*(1-3). Editions de l'océan Indien ; Université de Maurice ; Mauritius Sugar Industry Research Institute.

Horri, S., Malbert, T., Meyssonier, S., & Michel, S. (2022). Approche anthropologique de la pandémie de covid-19 : Pratiques thérapeutiques néo-traditionnelles d'un fundi à l'île de La Réunion. *Carnets de Recherches de l'océan Indien*, 8, 3-23.

Lavergne, R. (1984). *Fleurs de Bourbon.* Tome 7. Imprimerie Cazal.

Lavergne, R. (1990). *Le grand livre des Tisaneurs et plantes médicinales indigènes de l'île de la Réunion.* Orphie.

Lavergne, R., & Véra, R. (1989)._ Étude ethnobotanique des plantes utilisées dans la pharmacopée traditionnelle à La Réunion_. Agence de coopération culturelle et technique.

Published in : POURCHEZ, Laurence (dir.), *Faire de l'ethnomédecine au XXIe siècle. Enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004819, doi : 10.17184/eac.9782813004819

Mulot, S. (2021, novembre 3). Sur le refus de la vaccination contre le Covid-19 en Guadeloupe. AOC *media - Analyse Opinion Critique*. https://aoc.media/analyse/2021/11/02/sur-le-refus-de-la-vaccination-contre-le-covid-19-en-guadeloupe/

Nossin, E. (2020, novembre 15). Les plantes aromatiques et médicinales dans la lutte anti-COVID. *Communication lors du webinaire sur Les plantes médicinales des Outre-Mer au service de la santé*. Décoloniser les savoirs sur les plantes, en ligne.

Nossin, E. (2022, mars 18). Pluralisme thérapeutique dans la pharmacopée traditionnelle Martiniquaise. *Communication lors du Séminaire des écologies politiques des Outre-mer français et de leurs proches régions*.

Olive, M.-M., Baldet, T., Devillers, J., Fite, J., Paty, M.-C., Paupy, C., Quénel, P., Quillery, E., Raude, J., Stahl, J.-P., Thiann-Bo-Morel, M., & Roiz, D. (2020). The COVID-19 pandemic should not jeopardize dengue control. *PLOS Neglected Tropical Diseases*, 14(9).

Sion, J. (2021). *Tizane koméla. Enjeux autour de la pratique des tisanes de plantes médicinales à l'île de La Réunion* [Mémoire de master en sciences sociales]. Université de Neuchâtel (Institut d'Ethnologie/-Maison d'analyse des processus sociaux).

Sussman, L. K. (1980). Herbal medicine on Mauritius. *Journal of Ethnopharmacology*, 2(3), 259-278.

Syndicat des fabricants de sucre. (1977). *Les Principales adventices de la canne à la Réunion*. C.E.R.F.

Talpin, J. (2021, mai 29). La Réunion submergée par une forte épidémie de dengue. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/05/29/la-reunion-confrontee-a-une-forte-epidemie-de-dengue_6082004_3244.html

Tareau, M.-A. (2019).n*Les pharmacopées métissées de Guyane : Ethnobotanique d'une phytothérapie en mouvement* [Thèse de doctorat en anthropologie spécialisée en ethnobotanique]. Université de Guyane.

Thiann-Bo Morel, M., & Roussary, A. (2021). De l'importance de l'approche socio-historique et de la vigilance au regard situé. In V. Deldrève, J. Candau, & C. Noûs (Éds.), *Effort environmental et equité : Les politiques publiques de l'eau et de la biodiversité en France* (p. 403-445). Peter Lang.

Wong Ting Fook, W. T. H. (1980). *The medicinal plants of Mauritius*. ENDA : Environment and development action in the third world.

Published in : POURCHEZ, Laurence (dir.), *Faire de l'ethnomédecine au XXIe siècle. Enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004819, doi : 10.17184/eac.9782813004819